



# LPM : des milliards pour la guerre, l'austérité pour les services publics

**Le projet de loi actualisant la programmation militaire (LPM) 2024-2030 confirme une orientation claire : Macron choisit de préparer la guerre, en faisant croire à son caractère inéluctable, plutôt que de répondre aux besoins sociaux de l'immense majorité de la population. Préparer la guerre, c'est en créer les conditions. C'est le sens du déchaînement de propagande militariste qui est déversée en ce moment.**

Le budget actualisé de la mission Défense atteint à présent 449 milliards d'euros sur 2024-2030, contre 413 milliards dans la trajectoire initiale, soit 36 milliards d'euros supplémentaires sur 2026-2030. La trajectoire annuelle grimpe jusqu'à 76,3 milliards d'euros en 2030, avec un objectif explicite de 2 % du PIB consacré à la défense entre 2025 et 2027.

Dans le même temps, la Revue nationale stratégique 2025 revendique une « économie qui se prépare à la guerre » et un « réarmement moral de la Nation ». Vous avez bien lu : un « réarmement moral ». La RNS vise également à « acculturer près de dix millions de jeunes de 13 à 25 ans aux enjeux de défense et de sécurité nationale », notamment à travers l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur, les milieux sportifs et associatifs. Cela s'intègre totalement dans les propos du général Mandon, tenus lors du Congrès des maires de France, affirmant que l'on devait se préparer à voir mourir nos enfants... Pour Macron et son gouvernement, la moralité se juge à la hauteur de l'engagement guerrier. La RNS prévoit de mettre l'économie, les capacités industrielles, les réserves, les jeunes et les collectivités au service de la défense et de la sécurité nationale. Dans ce contexte, tout l'écosystème militaro industriel

est cadré comme « stratégique ». Par conséquent, il devient prioritaire pour les aides publiques, les fonds européens, les simplifications administratives, les commandes à long terme. Par exemple, une école de 10 classes, c'est de l'emploi local stable (enseignant-es, ATSEM, agent-es techniques), de l'investissement de proximité et des effets multiplicateurs sur le quartier (commerces, mobilité, lien social). Mais une école de 10 classes, c'est le prix de trois missiles ASTER... qui sont jugés prioritaires sur la réponse aux besoins sociaux.

Cette marche à la guerre s'accompagne d'un durcissement juridique. Le projet crée un « état d'alerte de sécurité nationale » permettant des dérogations au droit commun, y compris sur le temps de travail, la santé-sécurité au travail, certaines procédures de consultation, l'urbanisme ou l'environnement, au nom des besoins de la défense.

Pendant ce temps, les collectivités locales sont étranglées. Selon La Gazette des communes, 2026 s'annonce comme une année d'« absence de visibilité » où les élus du bloc communal craignent de devoir décaler ou annuler des investissements déjà engagés. Les intercommunalités font face à une perte de recettes de fonctionnement estimée à 4,5 %, et 5,7 % pour les territoires industriels.

Le contraste est saisissant : pour les crèches, la voirie, la culture, l'accessibilité, la petite enfance, la transition écologique ou les services publics locaux, mais aussi pour le traitement des fonctionnaires (gel du point d'indice), il n'y aurait ni visibilité ni marges. Mais pour l'armement, l'État programme, sécurise, finance et protège.

../..

Cette politique oppose de fait le développement des services publics nécessaires à la population à la montée d'une économie d'armement soutenue par la puissance publique pour le compte des industriels. Elle tente de nourrir un climat d'union sacrée, dans lequel toute contestation des choix militaires peut être disqualifiée au nom de la « nécessaire » défense nationale.

Une autre voie est possible : au lieu de préparer la guerre, il s'agirait de préparer la paix, développer et renforcer des services publics, nos salaires, la sécurité sociale, nos caisses de retraite... plutôt que l'escalade militaire et l'exception sécuritaire.

Il y a 100 ans, le grand écrivain français Anatole France écrivait dans le journal L'Humanité (18 juillet 1922) : « **On croit mourir pour la patrie ; on meurt pour des industriels.** »

#### La propagande militariste ne passera pas par nous !

Nos revendications sont toutes légitimes et de nature à renforcer les services publics pour répondre à l'intérêt général, et non pas à celui des industriels de la destruction.



#### La Fédération CGT des services publics réaffirme son opposition à la LPM et :

- son engagement à défendre les **garanties statutaires** (temps de travail, santé sécurité), et refuse que l'exception sécuritaire devienne un laboratoire de flexibilité et de dérogations imposées pour des dizaines de milliers d'agent-es, notamment territoriaux ;

- son refus de la **militarisation rampante** de la fonction publique (volontariat militaire intégré à la carrière, emplois rebaptisés « reconnaissance nationale », service de sécurité nationale) qui brouille les frontières entre service civil à la population et appareil militaire ;

- son opposition à l'**arbitrage budgétaire imposé par le gouvernement** : des centaines de milliards pour la LPM, 36 milliards supplémentaires sur 2026-2030, pendant que l'hôpital, l'école, les collectivités, la petite enfance, la culture, la transition écologique manquent de moyens ;

- son rejet de l'« union sacrée » militaro sécuritaire et affirme qu'il faut donner une **priorité aux besoins de l'immense majorité** : services publics, salaires, protections sociales, environnement, démocratie. Ce qui passe par une augmentation significative du point d'indice des fonctionnaires en portant ce dernier à 6 euros avec une augmentation équivalente pour les salarié-es de droit privé et contractuels des collectivités et établissements publics. En outre, une telle mesure profitera immédiatement à la consommation, donc à l'économie.

Autant d'éléments qui s'intègrent dans le cadre des États généraux des services publics territoriaux.

# À bas la guerre, vivent les services publics !

**Le 4 mai 2026 à 14 heures**, nous serons présents devant l'Assemblée nationale avec la Fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale. **Nous appelons tous les agents des collectivités territoriales et établissements publics, tous les syndicats CGT disponibles et plus largement tous ceux et celles qui refusent ces budgets de guerre à nous rejoindre.**

**Contre ces budgets de guerre, manifestons devant l'Assemblée Nationale, le 4 mai à 14 heures !**

Fédération CGT des Services publics  
263 rue de Paris - Case 547 - 93515 MONTREUIL CEDEX  
Tél : 01 55 82 88 20 Mail : fdsp@cgt.fr <https://www.cgtservicespublics.fr>

Je me syndique  
en scannant  
le QR code

